



Inauguration du quartier de La Minais à Sainte-Luce-sur-Loire



DOSSIER DE PRESSE

Sainte-Luce-sur-Loire, le 8 octobre 2010

Bienvenue à Sainte Luce...

Une ville qui regarde devant elle en n'oubliant pas ce qui était avant.

Une ville d'agglomération soucieuse de son identité.

Une ville où le moi rejoint le nous.

Du petit bourg rural, elle a su garder le charme.

De la ville d'agglomération, elle a les atouts et finalement peu d'inconvénients.

Du « natif » au nouvel arrivant, tous succombent à son charme.

Contacts presse

Ville de Sainte-Luce-sur-Loire. Thierry Saurat, directeur de la communication. Tel 02 40 68 16 10.
thierry.saurat@sainte-luce-sur-loire.com

SELA : Karine Lamoulié, chargée d'opérations. Tel 02 51 84 96 42. Karine.lamoulie@sela.fr
Nathalie Krauze, chargée de communication. Tel 02 51 84 96 37. Nathalie.krauze@sela.fr

Agence Eluère & associés : Maud Brétignière mbretigniere@eluere.com. Tel 02 40 69 04 26

Sommaire

Communiqué de presse

I – La Minais, nouveau quartier vert à l’est de Nantes

- a- La Minais, un quartier vivant et accessible à tous
- b- La prise en compte de la dimension environnementale

II – La SELA, le rôle de l’aménageur aux côtés de la commune

- a- Un outil au service de la collectivité
- b- La volonté d’animer un dialogue permanent
- c- Un projet ambitieux, une vision dans la durée

III – Chiffres et données clés sur le quartier de La Minais

IV – Les premières réalisations

V – Les personnalités présentes à l’inauguration



Communiqué de presse

Le 8 octobre 2010, à Sainte Luce-sur-Loire, est inaugurée la première tranche du Quartier de La Minais, un projet de quartier vert de 1 200 logements sur 52 hectares aux portes de l'agglomération. Pour cette 1ère tranche, 400 résidences collectives sont achevées ou en cours d'achèvement et les 20 premiers lots libres commercialisés.

La commune de Sainte-Luce-sur-Loire est heureuse de fêter l'événement et d'y associer les habitants déjà installés. A ses côtés sont présents la SELA, aménageur dédié au suivi de l'opération depuis son lancement en 2005, et les quatre promoteurs Bouygues, Lamotte, Lnh, et Atlantique Habitations, qui viennent d'achever les premiers programmes. Le quartier commence juste à prendre vie, des aménagements importants sont encore à venir pour finaliser la tranche 1, le parc paysager, puis lancer les tranches 2 et 3.

Un projet d'envergure

Le quartier de La Minais constitue un projet structurant dans le cadre de la politique de développement de la Ville. D'une surface totale à terme de 52 hectares, riche de 13 hectares d'espace vert, il est conçu autour de la coulée du ruisseau des Islettes et abritera en son cœur un parc paysager de 6,7 hectares. 1 200 logements en tout sont prévus pour accueillir environ 2 500 nouveaux habitants sur la Commune de Sainte-Luce-sur-Loire et répondre aux besoins de construction de logements accessibles et diversifiés sur l'agglomération nantaise, avec 30 % de logements en locatif social ou accession abordable.

Une offre de logements diversifiée

« Nous souhaitons accueillir une population diversifiée ; il y a plus d'un millier de demandes en cours à Sainte-Luce de personnes qui ne peuvent acheter de logement. Notre objectif est de diversifier l'offre et de permettre à tous, jeunes couples, familles, personnes âgées, quels que soient leurs moyens de pouvoir habiter à Sainte-Luce-sur-Loire et profiter de son cadre de vie. », explique Bernard Aunette, Maire de Sainte-Luce-sur-Loire.

Une opération en ligne avec le PLH 2010-2016

Cette opération, conduite par la Commune de Sainte-Luce-sur-Loire, s'inscrit pleinement dans la politique d'habitat de Nantes Métropole, concrétisée en juin 2010 par la signature du nouveau PLH 2010-2016 (Programme Local de l'Habitat). Les composantes essentielles du nouveau PLH : la réflexion sur une densité urbaine équilibrée, une offre de logements diversifiés et accessibles, tant en locatif social qu'en accession à la propriété, la dimension environnementale et une desserte en transports urbains qui permet de limiter la place de la voiture, constituent bien les principes fondateurs de la vision de la Ville pour l'aménagement du quartier. C'est un projet urbain ambitieux qui marque sa première étape et va se poursuivre dans la durée.

I – La Minais, nouveau quartier vert à l'est de Nantes



a - La Minais, un quartier vivant et accessible à tous

Le quartier de La Minais offrira 30 % de logements locatifs sociaux et de logements en accession abordable, sur un total de 1 200 logements. L'objectif de la Ville est d'assurer la mixité sociale, favoriser un parcours résidentiel (permettre à des locataires d'acheter leur maison ou appartement à prix abordable) et élever sur la commune le pourcentage de logements sociaux qui était insuffisant. Ainsi chacun des promoteurs du projet a intégré des logements accessibles dans son programme. (cf. ci-après le descriptif des programmes des promoteurs).

Ce quartier répond également aux objectifs de la Loi Solidarité de Renouvellement Urbain et à la volonté de réduire l'étalement urbain, qui passe par une densification de l'espace : d'où des terrains individuels entre 220 et 600 m² et de l'habitat collectif. Ainsi le quartier offre des formes urbaines diversifiées : lots libres de constructeur, logements collectifs et maisons de villes groupées.

Sa situation à proximité du centre-ville de Sainte-Luce-sur-Loire, aux portes de Nantes, à l'est de l'agglomération constitue un atout majeur pour les habitants en termes d'accessibilité et de proximité des commerces et services. De plus, **en septembre 2013, sera mis en place un Chronobus** rapide et cadencé qui situera La Minais à 25 minutes du cœur de Nantes au lieu de 40 mn aujourd'hui.

Le quartier accueillera également, à terme, un multiaccueil (halte-garderie et crèche), une école primaire et maternelle, un centre de loisirs, un restaurant scolaire, des locaux associatifs et des salles de sports. Le coût global initial des équipements est de 19 millions d'euros. La commune participera à leur financement à hauteur de 5 millions d'euros. La réalisation de ces équipements se fera en fonction de l'urbanisation du quartier et ils verront le jour à l'horizon 2019.

b - La prise en compte de la dimension environnementale

La Ville de Sainte-Luce-sur-Loire disposait avec le site de La Minais, traversé par le ruisseau des Islettes, d'un atout majeur en matière de biodiversité, pour offrir un quartier vert qui préserve les zones humides, les marais, les cours d'eau, la flore et la faune. L'aménagement paysager a été conçu pour ouvrir le quartier sur un parc paysager autour d'une « coulée » verte et bleue et offrir aux habitants un site naturel aux richesses préservées et mises en valeur. **Sur 52 hectares, La Minais comptera 13 hectares d'espaces verts dont 6,7 hectares de parc paysager aménagé en son cœur.**

Dès la consultation auprès des promoteurs en juin 2005, l'idée directrice était la mise en relation du projet avec le parc paysager. L'insertion dans le paysage, l'orientation des bâtis pour favoriser l'apport solaire, la compacité des lignes, la prise en compte d'une approche bio-climatique ont fait partie du cahier des **prescriptions techniques et environnementales** données au paysagiste et aux architectes associés au projet. Chaque programme collectif a été soumis à un **Visa Environnemental** dont les normes ont été définies par les spécialistes environnementaux de la SELA. Ainsi, les logements proposés associent des formes nouvelles plus compactes avec des lignes contemporaines afin de concilier économie d'énergie et logements agréables à vivre. Pour les programmes à venir, d'ores et déjà sont anticipées les normes des bâtiments BBC, dans le cadre de la RT 2012.



Le parc principal, au cœur du quartier, a comme caractéristiques principales de :

- conserver les boisements existants, le long du ruisseau des Islettes,
- planter des espèces à dominante locale, par exemple : chênes, saules, frênes, châtaigniers, érables..,
- planter ponctuellement des arbres, soit des cépées soit à tige,
- Créer un boisement sur des buttes, au Nord du parc, le long de la Route de Thouaré,
- Créer une aire de jeux pour enfants, à l'Est du parc,
- Créer des chemins piétons vers les voies structurantes du quartier et aux abords des bassins,
- Une grande partie du parc, à l'Est, est engazonnée, permettant les activités de plein air (jeux, pique-nique),
- Une grande partie du parc sera gérée en prairie, afin d'en limiter son entretien et conférant un caractère naturel au parc.

La Minais proposera même dès septembre 2011 un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie bois située au cœur du quartier. **Ce Réseau de chaleur au bois desservira les logements collectifs à venir le long de la rue Olympe de Gouge.** L'équipement scolaire y sera raccordé. De plus, pour toutes les constructions, un accompagnement thermique est prévu pour atteindre un objectif de performance énergétique de 30 % en moins de la réglementation thermique en vigueur (THPE Énergie renouvelable).

La gestion de l'eau sur le quartier s'appuie sur le ruisseau des Islettes. La réalisation d'une coulée verte le long du cours d'eau, intégrant une succession de bassins de rétention, constitue à la fois un élément paysager structurant qui a inspiré toute la conception du parc paysager et permet de « tamponner » et réguler naturellement l'écoulement des eaux.



II - Le rôle de l'aménageur aux côtés de la commune

a- Un outil au service de la collectivité

Une commune n'a pas tous les moyens (techniques, juridiques, financiers) et les compétences internes pour mener des projets d'aménagement d'une telle envergure. Sainte-Luce-sur-Loire a donc fait appel à la SELA dès la création de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) en 1999. Toujours au service de la vision portée par la ville de Sainte-Luce-sur-Loire, la SELA, en lien avec le paysagiste Phytolab, l'agence d'architecture AUP, le bureau d'études SCE, et les promoteurs, accompagne le projet de quartier d'habitat de La Minais depuis les premières études et consultations lancées en 2005 et coordonne sa mise en œuvre : *« Nous sommes une Entreprise Publique Locale (EPL), nous apportons à la commune toutes les compétences et moyens techniques et juridiques pour mener ses projets d'aménagement. Nous sommes un outil au service de la collectivité »*, explique Yves Daniel, président de la SELA.

La conception du quartier s'inscrit depuis l'origine dans une stratégie d'éco-développement, avec comme idée directrice pour les orientations architecturales la mise en relation du projet avec le parc paysager. Pour répondre à cet enjeu, la SELA a réalisé le Cahier des Prescriptions Techniques et Environnementales et ainsi fixé le cadre d'un Visa Environnemental qui garantit la cohérence des réalisations.

b- La volonté d'animer un dialogue permanent

Sans un travail de collaboration et de dialogue permanent avec l'équipe municipale, ce projet n'aurait pu voir le jour. La maîtrise du chantier, avec la coordination entre tous les acteurs, promoteurs, mais aussi architectes, paysagistes, maîtres d'œuvre est un challenge permanent, passionnant et exigeant. La SELA coordonne les différents interlocuteurs tout en étant au quotidien à l'écoute de l'équipe municipale et des habitants. Il faut aussi faire le lien avec les associations de quartier, animer aux côtés des Elus et service technique de la Ville des réunions d'information auprès des habitants, valoriser le projet et sa communication, gérer les difficultés engendrées par le chantier... Ce sont des préoccupations qui font partie intégrante du quotidien du chargé d'opérations de la SELA.

c- Un Projet ambitieux, une vision dans la durée

Le coût initial du projet est de l'ordre de 50 millions d'euros. Les principales dépenses sont les acquisitions foncières, les travaux d'aménagement, la réalisation des équipements et les charges. Le financement est principalement assuré par la vente des terrains. Le coût des travaux est de 20 millions €.

« C'est un projet urbain ambitieux et exigeant, on crée de toutes pièces un quartier urbain aux portes de la Commune et de la Métropole, il s'agit de tisser de nouvelles formes de cohabitations urbaines et de nouveaux usages. En permanence, il faut poursuivre le concept initial tout en ayant toujours en tête qu'il faut s'adapter, en lien avec l'Equipe municipale et les professionnels. C'est un véritable travail d'équipe. » Jean-Michel Bourge, directeur de la SELA.



La SELA agit au service de l'aménagement et du développement de la Loire-Atlantique et accompagne aujourd'hui 65 collectivités de notre département. Son équipe de 38 personnes compte 15 chargés d'opération et 3 ingénieurs projets, spécialistes en Energie et Environnement.

Ses métiers : Aménagement de Quartiers d'habitat – Renouvellement urbain – Parcs d'activités – Construction d'édifices publics – Etudes pré-opérationnelles – Diagnostics énergétiques et environnementaux.

PLAN D'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE LA MINAIS



Source : Phytolab-AUP - SCE

III - Chiffres et données clés sur le quartier de la Minais

Chiffres clés

52 hectares dont 13 hectares d'espaces verts et **6,7 hectares de parc paysager**

1 200 logements collectifs, groupés, habitats individuels sur lots libres...dont 700 sur la tranche 1
30 % de logements en locatif social ou accession à la propriété

400 résidences collectives achevées ou en voie d'achèvement, 20 lots libres commercialisés

50 millions d'€, 20 M € de travaux, 19 millions € d'équipements publics dont 5 M€ financés par la commune

2 500 nouveaux habitants attendus à La Minais sur la commune de Sainte-Luce-sur-Loire

Point à date sur la tranche 1 :

700 logements à terme sur 215 483 m², parc inclus, et sans le parc : 154 788 m².

Sur l'îlot 5, situé sur la tranche 1, qui au total comprendra 374 logements

- BOUYGUES : 164 logements au total, 305 places de stationnements. Il reste 30 logements à commercialiser, en dernière tranche en cours de construction. Cette dernière tranche (bâtiment le long de la route de Thouaré) sera livré au 2^{ème} trimestre 2012.

- La Nantaise d'Habitations : 40 logements livrés, 40 places de stationnements.

- LAMOTTE : 170 logements au total, 251 places de stationnements. Il reste 16 logements à commercialiser. Le bâtiment 2 (côté parc) sera terminé à la fin de l'année/début d'année prochaine et le bâtiment 4 (côté rue de la Minais) sera terminé au 4^{ème} trimestre 2011.

- Dans ces 170 logements, un bâtiment de 31 logements est cédé à Atlantique Habitations.

Les tranches suivantes :

-Tranche 2 (à l'Est) : environ 260 logements (collectifs et lots libres).

-Tranche 3 (au Sud) : environ 180 logements (lots libres + maisons groupées/intermédiaires).

-Tranche 4 (Partie nord) : une vingtaine de logements (comprenant le village SOS enfants).

Calendrier :

Septembre 2010 : achèvement du cœur de la Tranche 1 (îlots 5 et 6)

Janvier 2011 : Nantes Métropole devient concédant de la ZAC La Minais conformément au PLH

Courant 2011 : début de la commercialisation de la tranche 2

Septembre 2011 : mise en route de la chaudière bois

2012 : fin de la Tranche 1

Sept 2013 : mise en service du Chronobus

Horizon 2019 : les équipements publics sont terminés

IV – Les premières réalisations



Ensemble, imaginons votre bien-être

Bouygues Immobilier



Acteur de référence de la promotion immobilière

Au service du grand public, des entreprises et des investisseurs institutionnels, les activités de Bouygues Immobilier couvrent le logement, l'immobilier de bureaux, les parcs commerciaux et l'aménagement urbain. Présidée par François Bertière depuis 2001, Bouygues Immobilier totalise 1 343 collaborateurs, pour un CA de 2 989 millions d'euros en 2009. Engagé depuis 2006 dans une politique volontariste en matière de développement durable, Bouygues Immobilier a accentué ses efforts en 2009, grâce à une politique ambitieuse autour de 4 axes forts :

- Concevoir et commercialiser des programmes immobiliers respectueux de l'environnement, accompagner les clients dans un usage responsable de leurs logements et bureaux.
- Développer l'économie verte en créant une nouvelle génération d'immeubles et de services associés tout en participant activement à la mutation de la filière promotion immobilière.
- Réduire l'impact environnemental de son activité, diminuer son empreinte carbone.
- Favoriser la diversité et le bien-être des collaborateurs au sein de l'entreprise.

Reconnu pour la deuxième année consécutive, promoteur leader dans l'éco-performance des bâtiments, Bouygues Immobilier est également le premier promoteur français à s'engager massivement dans des démarches de certification H&E⁽²⁾ et HQE^{®(3)}, créateur de la marque Green Office[®], immeubles de bureaux à énergie positive, initiateur du GIE « Enjeu Energie Positive » et de la démarche Réhagreen[®] visant les collectivités locales dans le développement d'aménagement de quartiers durables.

Présentation du programme Vivréo

L'opération Vivréo comprend 204 logements au total dont 50 logements sociaux (40 PLUS réalisés par la Nantaise d'Habitation et 10PLS) pour un total de 14 216 m² de SHON. C'est un projet comportant une grande mixité sociale.

L'architecte est le cabinet ACROPA.

Le projet se divise en 3 ensembles de bâtiments de R+2 à R+4 comprenant 14 cages d'escaliers au total. Résolument tournés vers l'extérieur, la plupart des logements s'ouvrent sur des terrasses ou des vastes balcons. L'alternance des matériaux de façade (bois, enduits, pierre) rythme ces constructions avec élégance et harmonie. Un mail piétonnier traverse le projet, desservant les halls intérieurs.

Les atouts

Projet conçu avec une démarche de développement durable afin de s'intégrer parfaitement à son environnement de proximité (parc de 5Ha et vaste plan d'eau).

Une attention particulière a été apportée sur la consommation énergétique, les bâtiments ayant été conçus avec un objectif beaucoup plus performant que la réglementation ne l'impose.

Le projet donne donc une impression d'espace et de quiétude, malgré le nombre important de logements.

Cordonnées promoteur

Stéphane Geffroy, Directeur d'agence
sgeffroy@bouygues-immobilier.com - 02 40 12 13 13
32 Place Viarme BP 69025 – 44 090 Nantes Cedex 1
02 40 14 52 00 - www.lnh-sa.fr



La Nantaise d'Habitations



Créée en 1919 pour le logement des salariés des Entreprises Nantaises, **La Nantaise d'Habitations**, présidée par Jean-Luc Vincent, totalise aujourd'hui 120 collaborateurs.

En 2009, elle a investi 41 M€ afin d'engager 359 nouveaux logements (dont 100 logements foyers) et 2,8M€ pour la réalisation de commerces et de travaux de résidentialisation.

Présente sur 51 communes en Loire-Atlantique et 14 dans le Morbihan, elle gère, au 1^{er} janvier 2010 un parc de 8 329 logements familiaux et 720 logements foyers.

Présentation du programme

Partie intégrante du projet de logements en accession de Bouygues Immobilier, le programme LNH présente le même type de conception. Le choix du même architecte a permis de garder une cohésion d'ensemble. Le bâtiment ouvre sur une nouvelle voie, la rue Louise Michèle qui se prolonge en promenade piétonne jusqu'à la coulée verte de la ZAC.

Le programme répond aux exigences de réalisation des logements locatifs sociaux permettant ainsi de créer une mixité sociale sur ce nouveau quartier. Au total, 40 logements sont répartis sur 2 450 m² de surfaces habitables et se décomposent de la façon suivante : 16 T2, 16 T3, 4 T4 et 4 T5.

Les atouts

- Le programme s'est attaché à faire de l'isolation thermique une priorité. La compacité des volumes permet de limiter les déperditions. L'isolation renforcée des façades permet d'atteindre 20 % d'économie sur la consommation de référence (Label THPE).
- Le choix d'un ascenseur unique par cage d'escalier permet de réduire les charges communes.
- Financé en PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) social, chaque logement bénéficie d'un loyer plafonné.

Financements

Le projet a été réalisé à l'aide des financements suivants : subvention du CIL Atlantique (240 000€), de Nantes Métropole (160 000€), de l'État (101 400€) et du Conseil Général (32 000€). Un prêt de 2,798 M€ a été obtenu auprès de la CDC, prêteur national du logement social et 1,232 M€ ont été investis en fonds propres, soit 27 % du coût opération.

Coût de revient de l'opération TTC : 4,563 M€

Cordonnées promoteur

Pascal Vergelin, Responsable de programme
Pascal.Vergelin@lnh-sa.fr - 02 40 14 52 63
L'Atrium, 1 allée des Hélices, BP 50209 – 44 Nantes
02 40 14 52 00 - www.lnh-sa.fr



Lamotte Constructeur est présent sur tous les métiers de l'immobilier, avec des services internes propres à chacune de ses spécialités : Promotion, Tertiaire, Aménagement, Gestion OGIS, Maisons individuelles..., ainsi qu'une force de vente et un service technique. Implanté sur Nantes, Angers, La Rochelle, Brest et Vannes, le Groupe a construit plus de 200 programmes depuis 1995, représentant près de 10 000 logements. La qualité architecturale et la variété de ses réalisations a valu à la société nombre de distinctions, dont la Pyramide de l'esthétique pour NATUREA à Sainte-Luce-sur-Loire en 2009.

Présentation du programme Naturea – Rue Rosa Parks et rue Olympe de Gouges

Les architectes sont : DGL ARCHITECTES et AUP – Architectes conseil de la ZAC de La Minais.

L'ensemble immobilier s'inscrit sur un terrain de 9 477 m², avec un programme composé de 170 appartements répartis sur 4 bâtiments allant du R+2 au R+4, prévus en résidence principale ou investissement locatif et possédant 173 stationnements.

- **Bâtiment 68** : appartements du type 1bis au type 5 – livré.
- **Bâtiment 55** : appartements T1bis à type 5 - en cours de commercialisation. Livraison décembre 2010.
- **Bâtiment 3** : 31 appartements du type 2 au type 4. Vendu et livré à Atlantique Habitations.
- **Bâtiment 4** : 16 villapart' de type 2 à type 4 - en cours de commercialisation. Livraison prévisionnelle : 4ème trimestre 2011.

Les atouts

Une implantation des immeubles perpendiculaire au parc paysager, avec une succession de décrochements, afin d'apporter du rythme à la façade et un maximum de vues biaisées sur le parc.

Un choix des couleurs pour «faire rentrer le parc» dans l'opération, avec des teintes vert et bois.

Un choix de textures varié (bardage bois, verre, peinture minérale, pierre) permettant d'accentuer la diversité et s'intégrant dans une démarche privilégiant l'élément naturel végétal.

=> Ces matériaux sont conformes aux prestations de la **certification CERQUAL**



Intégration des espaces verts

NATUREA est conçu comme un écrin de verdure avec un espace vert en cœur d'îlot, bordé de 3 côtés par des haies qui trament le végétal jusqu'au parc paysagé. A l'est, ce sont les garde-corps qui ont été travaillés en végétal. La couverture est également en terrasse végétalisée.

De la lumière pour tous

Des percées vers le parc depuis le parking, permettant de privilégier l'éclairage naturel en complément de la lumière du jour provenant de la faille sur la dalle du RDC.

Un ensoleillement naturel a été privilégié pour chaque logement : un jardin d'hiver pour les logements orientés nord, des balcons ou terrasses sur les autres façades.

NATUREA est en phase d'obtenir la certification Habitat et Environnement

Contact du Maître d'ouvrage

LAMOTTE CONSTRUCTEUR, lamotte44@lamotte.fr, 02 40 48 10 12

28 Bd Guist'hau BP 80802 44008 NANTES CEDEX

Dossier de presse, visuels, plan masse, vue intérieure d'un appartement, coupe... disponible sur simple demande

Résolument engagée dans la vie locale, Atlantique Habitations gère un patrimoine de 8 000 logements sur plus de 100 communes des Départements de Loire-Atlantique et du Morbihan.

Partenaire reconnu des collectivités locales, Atlantique Habitations joue un rôle majeur dans l'accès au logement en proposant des solutions adaptées, répondant aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

2 Coopératives HLM « Maison Familiale de Loire-Atlantique » et « Demeures et Tradition » proches d'Atlantique Habitations permettent de disposer d'un véritable pôle social intégrant l'accès à propriété sous l'égide de leur actionnaire de référence commun : le Crédit Mutuel de Loire -Atlantique et du Centre Ouest.

Atlantique Habitations répond aux enjeux majeurs actuels et futurs avec une offre diversifiée, adaptée aux besoins des différents résidents et propre à satisfaire leurs attentes en termes de qualité de vie, de confort et de santé, tout en respectant le territoire.

Le développement de l'offre de logement abordable va de pair avec l'amélioration constante de la qualité. Cela se concrétise tant au niveau de la réduction de l'empreinte environnementale que de la réalisation soignée des immeubles, des performances énergétiques, du confort du logement, du service aux clients, de l'intégration dans le site existant ou de l'entretien des parties communes.

Projet commun avec Lamotte.





V – Les personnalités présentes lors de l'inauguration

Acteurs du projet

Nantes Métropole

Jean-Marc AYRAULT, Député-Maire de Nantes, Président de Nantes Métropole

La Ville de Sainte-Luce-sur-Loire

Bernard AUNETTE, Maire de Sainte-Luce-sur-Loire

Maryvonne SARRAZIN, adjointe à L'urbanisme de la Ville

La SELA

Hervé BOCHER, Vice-président de la SELA

Jean-Michel BOURGE, directeur général de la SELA

Les promoteurs pour la première partie de la Tranche 1

Bouygues Immobilier

M. Philippe ARNOLD, Directeur segment Nord et Atlantique

M. André MERMIER, Directeur régional Atlantique

M. Stéphane GEFFROY, Directeur d'Agence Loire Océan

Lamotte

M. TRIHAN, Président

M. HERVY, Directeur

M. Hervé MAURA, Directeur de l'agence de Nantes

Lnh

M. VINCENT, Président

M. DECREAU, Directeur Général

Atlantique Habitations

M. Pierre DAGORNE, Directeur Général

M. Vincent BIRAUD, Directeur

M. Stéphane SCIALOM, Directeur de l'habitat et du patrimoine

Professionnels partenaires de la conception

Agence Phytolab – paysagistes Loïc MARESCHAL et Caroline GHERKE

Agence d'architecture et d'Urbanisme AUP – Yves STEFF et Bruno BERTHOME

Bureau d'études SCE. François GERAIN et Pascal LEBACLE

& L'ensemble des entreprises qui sont intervenues sur le chantier

Contacts presse

Ville de Sainte-Luce-sur-Loire. Thierry Saurat, directeur de la communication. Tel 02 40 68 16 10.
thierry.saurat@sainte-luce-sur-loire.com

SELA : Karine Lamoulie, chargée d'opérations. Tel 02 51 84 96 42. Karine.lamoulie@sela.fr
Nathalie Krauze, chargée de communication. Tel 02 51 84 96 37. Nathalie.krauze@sela.fr

Agence Eluère & associés : Maud Brétignière mbretigniere@eluere.com. Tel 02 40 69 04 26